

**Procès-verbal de l'AGE**  
**Conseil d'école SJA**  
**22 novembre, 18 H 30 2018**  
**Salon du personnel, École Ste-Jeanne d'Arc**

**Présences:** Nancy Bélanger, Kathleen Stevens, Nathalie Savoie, Patrice Gauthier, Jean-Louis Zokpé, Denise Genest, Micheline Charrois, Yic Camara, Guy-Armel Bayegnak Kuate, Sophie Nadeau, Emmanuelle Sow, Marie-Eve Chiasson, Chantal Saïdi, Guillaume Kouamé, Josée Bertrand, Guy Armel Bayegnak Kuate.

**1) Prière et mot de bienvenue de la Directrice et de la Présidente**

- a. Après attente de 15 minutes pour le quorum de l'AGE du conseil d'école, l'ouverture de la rencontre se fait à 18h45.
- b. Lecture de la reconnaissance des terres et prières par Mme Nancy Bélanger.

**2) Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**

- a. Patrice Gauthier propose la nomination de Mme Nancy Bélanger pour la présidence de l'assemblée, appuyée par Denise Genest, voté à l'unanimité.
- b. Mme Nancy Bélanger propose la nomination de Sophie Nadeau comme secrétaire de l'assemblée, appuyé par Nathalie Savoie, voté à l'unanimité.

**3) Adoption de l'ordre du jour**

- a. Sophie Nadeau propose l'adoption de l'ordre du jour, Yic Camara appuie. Tous en faveur

#### 4) Proposition de l'amendement par le conseil d'école aux membres de l'assemblée

##### Conseil d'école de l'École Sainte-Jeanne d'Arc Procédures opérationnelles

Amendement numéro 1	
article 3.2 Un membre qui est également enseignant à l'école et/ou employé du conseil scolaire ne peut être élu comme conseiller.	Proposition d'amendement : Le conseil d'école propose d'amender cet article pour une durée d'un mandat soit pour l'année 2018-2019, afin de permettre à des employés élus à l'assemblée générale annuelle de continuer à siéger sur le conseil d'école.

- a. Patrice Gauthier explique l'amendement de l'article 3.2.
- b. Denise Genest propose l'adoption de l'amendement, Yic Camara appuie. Tous en faveur.

#### 5) Varia

- a. N/A

#### 6) Levée de l'assemblée à 18h55.